



Mise a pied conservatoire pour un geste commerciale est normal

Par **pascalline**, le **28/07/2009** à **15:18**

Bonjour

je suis boucher en boucherie traditionnelle en supermarche vendredi soir une cliente vient mecontente de la viande de la semaine d avant elle me passe sa commande et pour fidéliser et compenser son mecontentement je lui mets un beefsteack gratuit elle etait contente peu de temp apres mon directeur vient avec le dit paquet et me demande explication je lui dit il fait venir un gendarme pese le paquet photographie les deux ticket et me dit de rester chez moi demain en attendant des nouvelles nous sommes mardi et je n'ai toujours rien reçu bien que je trouve la sanction enorme pour un geste commercial
merci de me repondre